

**COMPTE RENDU**  
**Séance du 03/04/2012**  
**SAINT MARTIN DU PUY**



*Membres : 25*

*Présents : 19*

*Excusés : 6*

***Date d'envoi de la convocation : 23 mars 2012***

LE 03 AVRIL 2012, A 18H30, S'EST REUNI LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU MORVAN A SAINT MARTIN DU PUY, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-SEBASTIEN HALLIEZ, POUR LA TENUE D'UNE SEANCE ORDINAIRE, A LA SUITE DE LA CONVOCATION ADRESSEE PAR MONSIEUR LE PRESIDENT EN DATE DU 23 MARS 2012.

Membres présents :

Michel PETETIN, Robert SAUTEREL (Bazoches), Jean-Sébastien HALLIEZ, Michel RICHARD, Sylvie SACCANVILLE (Brassy), Patrice GRIMARDIAS, Yves GIRARDOT (Chaloux), Fabien BUSSY (Dun Les Places), Thomas PLOUVIN, Bernard PLEUTIN (Empury), Jean Pierre LACROIX, Fabien BAZIN, Hélène PINGUET (Lormes), Jean-Claude JACQUINOT (Marigny L'Eglise), Odile RAPPENEAU, Daniel GRANGER (St André en Morvan), Michel NICOT, Christian OPIOLA (St Martin du Puy), Alban BOURGEOT (Pouques-Lormes)

Excusés :

Jean Marc BOURGEOT, Christian PAUL (LORMES) , Philippe DAUVERGNE (Marigny L'Eglise), Jean MORIN (Dun Les Places)

Procurations : Lucienne BIARDOUX à Fabien BUSSY, Maurice THEVENIN à Alban BOURGEOT

**ORDRE DU JOUR :**

- ✓ Vote des comptes administratifs
- ✓ Vote des budgets primitifs et décisions s'y rapportant
- ✓ Point sur ateliers de l'intercommunalité
- ✓ Questions diverses

**1° Budget Général : Un budget désormais consolidé suite à une politique d'économies et de valorisation très forte, qui intègre cette année la compétence voirie dans son intégralité.**

L'année 2011 ayant permis de réaliser plusieurs grandes sources d'économies, et en particulier la valorisation des salaires des agents sur plusieurs missions (OCMACS, programmes nouveaux arrivants), des économies de fonctionnement à service constant (renégociation des emprunts, adhésion à l'association pour les économies de fonctionnement), en 2012, le même souci sera porté pour apporter une vigilance importante au budget.

**Il est donc possible de présenter un budget général, doté des enveloppes globales suivantes :**

**-2 044 000 € en fonctionnement**

**-1 442 000 € en investissement**

Soit au total environ 3.5 M €, avec les caractéristiques suivantes :

**-Une inscription de 435 000 € HT**, soit environ 106 000 € en fonctionnement et 330 000 € en investissement (à affiner) pour la mise en œuvre de la nouvelle compétence voirie, le FCTVA sera récupéré dans l'année, soit une économie de trésorerie importante pour le territoire (80 000 € environ que les communes récupéraient 2 années plus tard).

**-La mise en œuvre de l'OCMACS**, tant en aide, animation, que dans plusieurs actions d'investissement comme l'achat de tentes et de matériel pour les marchés des artisans commerçants

**-Finalisation des études sur le bassin de slalom**

**-Aménagement du local Canoë Kayak**, aménagement d'une aire d'accueil de campings cars à l'étang du Goulot.

Bien sûr, d'autres projets sont en cours de réflexion et de montage des dossiers. Nous citerons :

-Le télé centre de Lormes

-Les projets d'aménagement de bâtiments économiques sur la zone d'activité

-Le projet de création « Dun les Places, notre mémoire »

-L'aménagement du multi services de St Martin du Puy.

Pour des raisons évidentes, ces projets pourront être budgétés en DM dans la mesure où la décision de faisabilité est définitivement prise, avec les financements nécessaires.

**Concernant les recettes, la notification des dotations n'était toujours pas achevée au 25 mars.**

**Concernant les impôts, la proposition est extrêmement simple, elle consiste à augmenter l'enveloppe de 400 000 € (pour le financement de la voirie, avec en retour une baisse des taux communaux), plus effet base, avec des taux qui n'augmentent pas, hors cette nouvelle compétence.**

	Bases 2011	Taux 2011	Montant	Bases 2012	Taux 2012	Montant
TH	5 671 273,00	6,38%	361 827,22	5 813 000,00	10,56%	613 852,80
TFB	3 985 262,00	3,37%	134 303,33	4 096 000,00	5,58%	228 556,80
TFNB	592 566,00	11,54%	68 382,12	603 100,00	19,09%	115 131,79
CFE	712 565,00	7,13%	50 805,88	727 700,00	11,80%	85 868,60
Zone	1 497,00	22,14%	331,44	1 500,00	22,14%	332,10
Total			615 649,98			1 043 742,09

Il est à noter que la CCPM ne fixe pas les taux de Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), ni bien sûr les compensations. La CVAE a subi une baisse brutale de 2011 à 2012 (- 40 000 €) , il est possible que cette baisse soit purement comptable et due à des erreurs de saisie des services fiscaux.

Ainsi, le virement à la section d'investissement pourrait être de l'ordre de 308 000 €, affecté principalement à la voirie.

**2° Budget Annexe des Ordures Ménagères : maintenir l'acquis sur le pouvoir d'achat des contribuables (environ 15 € par habitant), poursuivre l'effort sur les économies liées au tri sélectif des déchets**

Compte tenu de la politique mise en place avec succès depuis un peu plus d'un an sur le système de collecte, la baisse du tonnage constatée sur désormais l'ensemble des tournées, le budget des ordures ménagères se trouve à un tournant positif. Cependant, il convient **d'être encore très vigilant**, car les résultats de l'année 2011 ne se sont pas encore accompagnés **d'une visibilité financière suffisante**.

Sur le plan général, la baisse des tonnages est un acquis, mais il reste fragile, et surtout, désormais insuffisant.

Les tonnages économisés ont été **de l'ordre de 450 T, soit environ 45 000 €**. Les aides et soutiens au tri sélectif devraient désormais un peu augmenter. L'achat des sacs translucide a représenté un nouvel investissement important, qui sera à poursuivre. Cela permet **aux ménages d'économiser environ 25 000 € par an, sur les sacs**.

Enfin, **l'acquisition de la nouvelle benne** est effective.

Au total, en conjuguant la baisse de la fiscalité de 30 000 € et la mise à disposition gratuite de sacs, **c'est environ 60 000 € qui a été redistribué en pouvoir d'achat** pour les habitants du canton de Lormes, **soit environ 15 € par habitant**.

**Les difficultés, cependant, restent réelles.**

En effet, le prix de la Tonne a augmenté de 10 %, ce qui est considérable, du fait de la TGAP.

Le budget des OM a subi la cavalerie budgétaire pendant 10 ans. Il n'a pas été possible, jusqu'à présent, de rattraper ce retard, et donc, les factures du traitement des OM accusent un retard de 6 mois, en décalage.

Les marges de manœuvre sont donc très limitées, voire inexistantes. L'expérimentation sur les sacs jaunes pourrait nous permettre de tester un peu plus de nouvelles possibilités. Il pourrait aussi être envisagé d'agrandir un peu le local de Brassy, totalement saturé, la section d'investissement du budget des OM permettant de le faire, avec une enveloppe estimée à 19 000 €.

Il est cependant proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition cette année, et de garder les mêmes taux qu'en 2011.

	Bases 2011	Taux 2011	Montant	Bases 2012	Taux 2012	Montant
TEOM	3 811 468,00	13,02 %	496 625	3 919 044,00	13,02 %	510 259
Total			496 625			510 259

**3° Budget du SPANC : renforcer l'équipe pour améliorer le service à la population**

Le budget du SPANC se chiffre à 91 000 € en fonctionnement et 33 000 € en investissement.

Il est prévu dès lors environ 950 diagnostics sur 2012 (1 500 resteraient, en principe, à réaliser au total, mais les discussions avec l'agence de l'eau sont difficiles sur les perspectives de subventions aux travaux de réhabilitation), ce qui génèrerait environ 44 000 € de recettes directes de la prestation, et surtout 26 000 € d'aides directes de l'agence de bassin sur les diagnostics. Les dépenses et recettes ont été inscrites pour 120 études à la parcelle.

Compte tenu de cette année plus difficile, il ne sera pas possible de reverser une somme au budget général. Enfin, l'un des deux véhicules pourrait être cédé, soit au budget général, soit à une autre collectivité ou un particulier, en fin d'année pour équilibrer le budget, la CCPM n'ayant plus besoin de 2 salariés, dont les CDD arrivent en fin d'échéance à la fin de l'année 2012.

### **Conclusion :**

Au total, sur ces 3 budgets, on constate que la CCPM arrive désormais à un équilibre plus efficient, permettant de regarder l'avenir avec une meilleure sérénité financière.

Au total, les dépenses et recettes s'élèverait ensemble à environ 3.8 M €, ce qui est à la fois un atout considérable en matière de gestion, mais aussi un défi quotidien pour pouvoir piloter, avec des moyens limités, l'ensemble de son fonctionnement.

Les comptes administratifs ainsi que les budgets primitifs sont votés à l'unanimité.

### **POINT SUR L'INTERCOMMUNALITE**

Après avoir présenté le rendu des ateliers thématiques, l'assemblée propose que les commission puissent être plus poussées, qu'une lettre d'information soit envoyée à tous les conseillers municipaux des deux cantons afin de diffuser l'information.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Représentation de la Communauté de Communes au sein du Centre Social**

Monsieur le Président propose à l'Assemblée aire d'élire Mme Sylvie SACCANVILLE en tant que représentante de la Communauté au sein du centre social intercommunal.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité approuve cette proposition.